

A QUOI SERT LA LITTÉRATURE ?

Par Mesdames Cocco, Delpy, Lemyre et Pereira



Le lundi 8 décembre 2023, 4 classes de 3^e ont pu réfléchir à cette question.

En effet, l'autrice Sabine TAMISIER, accompagnée des comédiens amateurs de la troupe « Côté cour Côté Jardin » est venue lire sa pièce MARILOU HIBISCUS FLAMAND dont le personnage principal, la petite Malou découvre qu'elle souffre de TSAF.

Cette lecture à voix haute de la pièce - une commande faite à Sabine Tamisier pour faire connaître les troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale - a été l'occasion de découvrir les troubles liés au syndrome d'alcoolémie fœtale, d'en connaître les causes et de poser toutes les questions possibles à la présidente de l'association « Vivre avec le SAF ».

Les élèves ont été très attentifs et émus du sort réservé à cette jeune adolescente qui se découvre « différente ». Bel hymne à la différence et à la tolérance !

À noter que dans les pays de l'Est, les taux sont beaucoup plus importants, et beaucoup de ces enfants se retrouvent dans le circuit de l'adoption internationale.

L'alcool consommé par une femme enceinte perturbera durablement le développement cérébral de l'enfant...

L'alcool passe facilement du sang maternel au sang du fœtus au travers du placenta. À tous les stades de la grossesse, il affecte le bon développement du futur bébé, et surtout de son cerveau. Les séquelles peuvent être très lourdes :

- Parfois des **séquelles physiques** sont présentes (retard de croissance, petit périmètre crânien, autres malformations dont traits du visage caractéristiques), c'est le **SAF**.
- Dans tous les cas, SAF ou TSAF sans malformations visibles, les séquelles se traduisent par des **troubles des apprentissages et du comportement**.

... conduisant à une grande vulnérabilité dans les acquisitions élémentaires, les apprentissages scolaires et la socialisation.

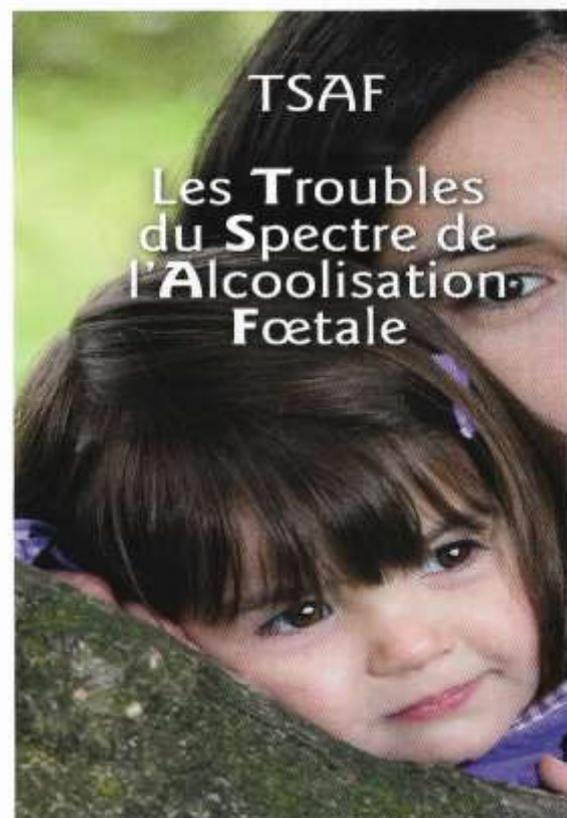


LE DIAGNOSTIC : UNE ÉTAPE ESSENTIELLE

Seul un diagnostic médical approfondi permettra d'évaluer l'étendue des troubles afin d'orienter la famille et l'enfant vers une prise en charge adaptée, capable d'apporter une amélioration.

Contactez votre médecin ou un pédiatre, ils vous indiqueront les structures spécialisées qui sauront déterminer les besoins spécifiques de votre enfant (CAMSP, CMP, CMPP, services hospitaliers de pédiatrie générale, neuropédiatrie ou pédopsychiatrie).

Plus le diagnostic sera précoce, plus il sera possible de réduire efficacement les troubles.



**VIVRE
AVEC
LE SAF**

Informations
pour les
familles